



Plan d'assemblage "indiquant par une teinte rose les parties habitées et par une teinte jaune et la lettre B l'emplacement pour la construction d'une école avec logement d'instituteur et mairie de la commune d'Arry". Encre et lavis sur papier cartonné. Saufart, agent voyer cantonal. 1er avril 1883 (AD Somme ; 99 O 410).

IVR32_20258011159NUCA

Auteur(s) de l'illustration Bertrand Fournier

Date de prise de vue : 2025

Copyrights : (c) Département de la Somme - Archives départementales ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Baie de Somme - Trois Vallées

Diffusion : reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Apparaît dans le(s) dossier(s) :

[A80011226] Mairie-école d'Arry, actuellement mairie